

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 3730)

## AMENDEMENT

N ° CD20

présenté par

Mme Riotton, Mme Toutut-Picard, Mme Sarles et Mme Rossi

-----

### ARTICLE 11

Retiré avant publication.